

⇒ **Quatre points cardinaux pour habiter l'esprit d'exploration et de découverte ...**

L'espérance

⇒ **Le questionnement de la vie**

La relation

⇒ **Le « vivre ensemble »**

La solidarité

⇒ **La lutte contre les inégalités**

Le sens

⇒ **L'inscription dans la durée**

⇒ **Quelques éléments de modalités ...**

Nous confions à 4 observatoires, référés au CODIEC, la charge de veiller à la mise en œuvre des quatre axes, points cardinaux de notre projet.

Chacun de ces observatoires est chargé de donner de la lisibilité à l'axe qui lui est confié. Cette mission globale peut se décliner en quelques points d'attention particuliers :

..Repérer les initiatives sur le terrain et les valoriser notamment par une communication appropriée.

..Assurer une veille, c'est-à-dire rechercher des pistes nouvelles qui pourraient éclairer l'axe.

..Rechercher des compétences, internes ou externes à l'institution et proposer des actions de sensibilisation, de formation, etc.

..Accompagner à l'occasion et sur demande les initiatives prises ici ou là.

Chaque observatoire définit ses modalités de travail. Il choisit parmi ses membres son pilote. Ce dernier participe aux assemblées générales du CODIEC, lieu où il présente les travaux et propositions de son observatoire.

Le directeur diocésain et le président du CODIEC appellent 8 à 10 personnes pour constituer les 4 observatoires.

Outre ses membres appelés, chaque observatoire peut élargir le nombre de ses membres en appelant des membres associés, s'il le juge pertinent.

Le directeur diocésain ou son adjoint, le président du CODIEC ou un membre du CA du CODIEC désigné par lui, participent aux travaux de chacun des observatoires.

Le CODIEC organisera un bilan d'étape au cours du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2014-2015. A cette occasion, on recherchera à évaluer le chemin parcouru en repérant les avancées et les points qui font difficulté.

Pour joindre les observatoires :

L'espérance - Le questionnement de la vie
observatoire.esperance@ec-poitou-charentes.fr

La relation - Le « vivre ensemble »
observatoire.relation@ec-poitou-charentes.fr

La solidarité - La lutte contre les inégalités
observatoire.solidarite@ec-poitou-charentes.fr

Le sens - L'inscription dans la durée
observatoire.sens@ec-poitou-charentes.fr

MUTUELLE
Saint-Christophe
ASSURANCES

CAP SUR ...

... des temps nouveaux pour l'enseignement catholique du diocèse de POITIERS.



**Projet diocésain
promulgué par
Monseigneur Albert ROUET,
archevêque de Poitiers,
le 8 décembre 2010**



Enseignement Catholique Poitou-Charentes
Donner sens à l'avenir

**Direction diocésaine
de
l'enseignement catholique**
10, rue de la Trinité
86034 POITIERS cedex
05 49 88 17 93
accueil@ec-poitou-charentes.fr

⇒ **Une espérance créatrice à faire vivre et à partager ...**

Ce nouveau projet diocésain veut tout à la fois :

..Honorer les principales orientations du projet de 1999 car elles demeurent pertinentes et pleinement d'actualité ...

..Donner place aux questions qui traversent nos établissements en ce début de seconde décennie du 21^{ème} siècle ...

En conséquence, le texte d'aujourd'hui se veut davantage l'expression d'inflexions nouvelles que l'annonce d'un changement de cap radical.

Cette reformulation s'inscrit dans la fidélité à une conception personnaliste de l'éducation et voudrait favoriser des pratiques effectives d'animation, au sein de nos établissements et de nos structures, qui témoignent d'une espérance créatrice à vivre et à partager.

Les quelques lignes qui suivent voudraient donc être :

..Une invitation à l'intériorité, seul remède au risque d'éclatement qui menace chacun de nous, face à la multitude des sollicitations qui nous assaillent au quotidien.

..Un encouragement à creuser la qualité de la relation entre nous, et donc le refus d'une pratique qui se contente de reproduire les schémas habituels.

..Un appel à la rencontre vraie ; ce sont les échanges qui nous construisent et qui mettent à mal toute tentation de repli identitaire de quelque nature qu'il soit.

..Un hymne à l'imagination et donc un appel à sortir de la résignation, quelle que soit la pesanteur de notre environnement.

Le projet diocésain sera ce que nous en ferons ; c'est à nous tous de bâtir l'avenir de l'enseignement Catholique du diocèse de Poitiers.

⇒ Philippe MISERY, président du CODIEC

⇒ Charles CHOLLET, directeur diocésain

⇒ Bernard ROUX, adjoint au directeur diocésain

⇒ **L'espérance, le questionnement de la vie**

Chaque établissement est une communauté éducative qui donne à chacun les moyens de construire sa parole, d'exercer son libre arbitre et d'éprouver son sens des responsabilités.

Chaque établissement doit écouter les questions du monde, aider au discernement et engager à agir ; il est ainsi un lieu de vie et d'ouverture sur le monde.

Chaque établissement, en s'intégrant dans le tissu humain, s'engage pour le service de l'Homme : il le guide pour le mettre debout devant Dieu et devant les hommes.

Chaque établissement est un lieu particulier où s'exercent des métiers et se professe une foi. Son rôle est d'être à la fois une structure civile et une communauté éducative, animées par une communauté chrétienne ; il affirme explicitement sa référence à l'Evangile et cultive sa réalité d'Eglise.

Chaque établissement offre à tous la possibilité de rencontrer des croyants, témoins de leur foi en Dieu.

Chaque établissement cherche à ouvrir à la vie intérieure et à la spiritualité chrétienne.

- ⇒ **En lien avec l'Eglise locale, créer, mobiliser, mutualiser structures et moyens (acteurs, espace, temps) pour mettre en place une véritable animation pastorale dans chaque établissement ou dans chaque réseau.**
- ⇒ **Veiller dans chaque établissement à honorer la démarche de première annonce de la foi.**
- ⇒ **Profiter de l'entretien au moment de l'inscription pour échanger avec les familles sur le caractère propre.**
- ⇒ ...

⇒ **La relation, le « vivre ensemble »**

L'établissement a le souci de chacun et appelle tous ses acteurs à vivre les valeurs humanistes dans un climat évangélique de confiance, de partage, de respect de soi et de l'autre, d'honnêteté, en s'inscrivant dans la cohérence entre le projet et le vécu.

Dans l'établissement, l'enfant ou le jeune doit pouvoir découvrir à travers des initiatives, l'envie d'être acteur dans la société et de la faire évoluer. Tous les membres de la communauté éducative veillent à lui en donner la possibilité.

L'établissement est animé par une communauté éducative où chaque adulte assume son rôle d'éducateur.

L'établissement constitue un lieu de vie, de solidarité, de réussite partagée.

Il est légitime d'avoir des opinions diverses, mais tous les comportements ne sont pas acceptables. Au cœur des relations entre les personnes, le conflit, s'il ne dégénère pas en violence, peut être source de développement.

Afin de construire une relation de qualité, une relation de confiance, une relation qui ait du sens, il convient d'adopter une posture d'accueil, d'écoute, de disponibilité, d'accompagnement face à l'effort ou à la difficulté ; il convient par ailleurs d'aider chacun à occuper sa juste place.

L'implication de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative participe à éclairer la prise de décisions concernant la vie de l'établissement.

Valoriser le bénévolat de tous (parents, enseignants, personnels, gestionnaires, jeunes) rappelle la vertu de la gratuité et de l'engagement et renforce l'idée que tous sont acteurs de la vie de l'établissement.

- ⇒ **Veiller à être un véritable lieu de vie en créant des temps et des lieux de partage et de convivialité.**
- ⇒ **Faire vivre un conseil d'établissement, lieu de respiration et espace de parole.**
- ⇒ **Développer pour les adultes et pour les élèves des offres de formation concernant toutes les questions relationnelles (éducation affective, relationnelle et sexuelle, communication non violente, ...).**
- ⇒ ...

⇒ **La solidarité, la lutte contre les inégalités**

L'accueil de tous doit constituer un défi permanent à relever ; il permet de donner une place à chacun, d'être solidaire, de rejoindre toutes les formes de pauvreté.

Les petites structures et les écoles isolées ont leur place dans l'institution et contribuent à la faire vivre, au même titre que tout autre établissement.

Les établissements sont ancrés dans un territoire et il convient de mobiliser toutes les ressources des collectivités pour qu'ils existent.

La solidarité entre établissements exige qu'ils soient reliés à des partenaires, proches ou lointains.

Chaque communauté éducative doit être le premier acteur de son avenir financier en mettant le soutien, l'équité et la solidarité au cœur de l'axe économique.

Le maillage en réseau dépasse la seule question économique.

« Sauf à créer et nourrir ensemble des réseaux et du respect envers l'établissement voisin, à refuser la concurrence dans une société qui se fractionne, seuls quelques établissements élitistes surnageront. Nous deviendrions « privés » et nous aurions cessé d'être catholiques. Le moment est venu de savoir ce que nous sommes prêts à payer pour rester catholiques. Le réseau n'est pas seulement là pour faire face à la pénurie, à la tempête, mais pour vivre l'Evangile car l'Evangile nous fait frères. Il importe d'introduire dans la notion de maillage celle de réciprocité ; parce que, dans la réciprocité, chacun est reconnu comme existant. Ainsi, nous témoignerons que la communion catholique a du sens »
(d'après Mgr Albert Rouet).

- ⇒ **Travailler, par bassin, à l'harmonisation des pratiques administratives et financières.**
- ⇒ **Participer à une solidarité basée sur la mutualisation des forces économiques et sur les ressources des établissements.**
- ⇒ **S'interroger et échanger sur les pratiques permettant l'accueil des familles en difficulté.**
- ⇒ ...

⇒ **Le sens, l'inscription dans la durée**

Espérer et croire en l'avenir des jeunes.

Valoriser la réussite par un regard positif ; lorsqu'une personne ose et se lance dans son travail sans avoir peur du regard des autres, elle peut grandir et se construire.

Travailler le sens de l'effort, favoriser l'esprit d'entraide, établir des liens entre les apprentissages et le quotidien sont autant d'éléments qui permettent le développement harmonieux de l'enfant, du jeune.

Faire émerger des compétences et transmettre des savoirs pour s'inscrire dans une histoire ; relier ces compétences et ces savoirs entre eux et les rattacher aux grandes questions existentielles.

Rénover et innover dans le système éducatif : inventer des voies pour que chacun apprenne à penser autrement le temps scolaire ; choisir la créativité personnelle plutôt que la standardisation.

Se doter d'un projet éducatif au sein de chaque établissement catholique d'enseignement. « Celui-ci traduit les valeurs qui fondent les choix et l'action de la communauté éducative. Il se réfère à l'Evangile et à l'enseignement catholique » (art. 4 du Statut)

- ⇒ **Mettre en place des ateliers transversaux pour croiser les regards sur les questions de fond et, en particulier, sur les valeurs chrétiennes.**
- ⇒ **Favoriser des approches pédagogiques qui conduisent les élèves à élaborer une pensée personnelle.**
- ⇒ **Occuper les espaces de liberté avec courage et audace par des propositions pédagogiques originales.**
- ⇒ ...